



Communiqué de Presse
Bruxelles, le 14 octobre 2017

Victoire pour le patrimoine bruxellois! Le maintien de l'avis conforme voté à l'unanimité au Parlement !

Ce vendredi 13 octobre, le maintien de l'avis conforme de la CRMS (Commission Royale des Monuments et Sites) a été voté à l'unanimité en séance plénière au Parlement bruxellois, dans le cadre de la vaste réforme du CoBAT (Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire) voulue par le Gouvernement Vervoort.

Le collectif « Le patrimoine, ça nous regarde » se réjouit de cette nouvelle, lui qui avait alerté l'opinion publique, tout comme les politiques sur les conséquences que pourraient occasionner la suppression de l'avis conforme de la CRMS, son outil indispensable pour la préservation des biens protégés. Sa pétition avait récolté plus de 5300 signatures et en juillet dernier, ses représentants avaient été invités par la Commission du Développement Territorial pour y exposer leurs arguments.

Le collectif se félicite aujourd'hui que la mobilisation citoyenne ait été entendue par le politique, sur ce point en tout cas, car la réforme du CoBAT dans son ensemble appelle de nombreuses réserves. Il salue également le travail de l'opposition dans ce dossier.

Cela prouve une fois de plus que la mobilisation citoyenne est essentielle pour l'avenir de la ville et du patrimoine mais nous rappelle également que même si *le patrimoine, ça nous regarde tous*, il n'en demeure pas moins souvent menacé et mis à mal. La vigilance est toujours donc de mise !

Le patrimoine, ça nous regarde!

Le Patrimoine, ça nous regarde est une campagne lancée par un collectif citoyen pour la protection du patrimoine à Bruxelles.

Plus d'infos : <http://www.lepatrimoinecanousregarde.be>

Page Facebook : [Le patrimoine, ça nous regarde @bxlcanousregarde](#)

Contact : bxlcanousregarde@gmail.com

Pétition : <https://www.change.org/p/pr%C3%A9servez-le-patrimoine-bruxellois-ne-supprimez-pas-l-avis-conforme-de-la-commission-royale-des-monuments-et-sites>